

# COMMUNE DE CONTES

## BUDGET PRIMITIF 2023

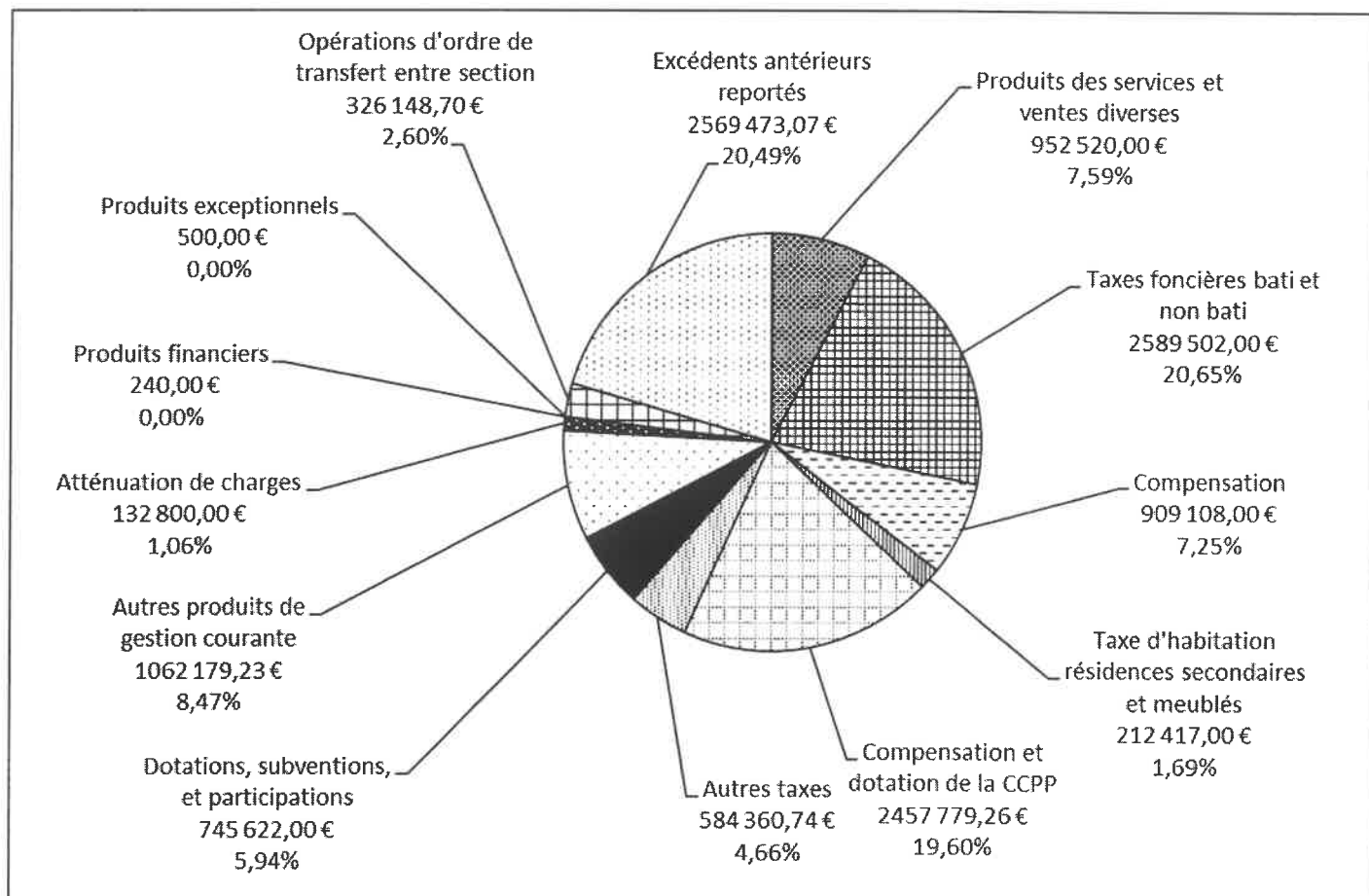
### Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles

Le budget primitif présente :

- **en section de fonctionnement** : un total de charges réelles de 7 523 243,72 € et un total de produits réels de 9 647 028,23 € soit un excédent de 2 123 784,51 € auquel s'ajoute le report de l'excédent de 2022 (2 569 473,07 €) et les opérations d'ordre (326 148,70 €) ce qui permet un virement en investissements de 5 019 406,28 €.
- **en section d'investissement** : un total de charges de 11 281 000,00 € et de produits de 6 261 593,72 € auxquels s'ajoutent 5 019 406,28 € de virements de la section de fonctionnement.
- **Au total le budget 2023 de la commune s'élève à 18 804 243,72 €**

### FONCTIONNEMENT

#### LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



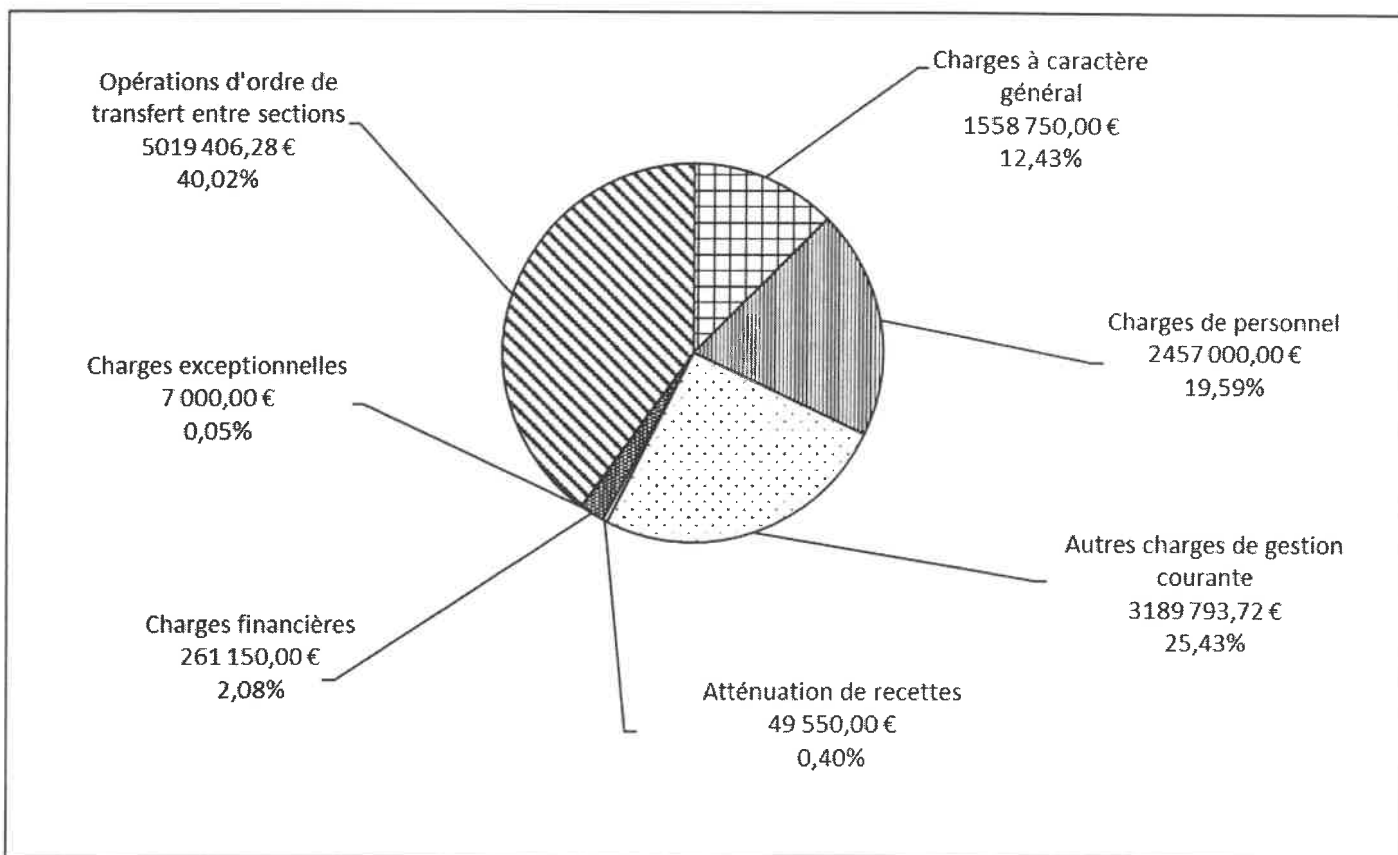
Le taux de la taxe sur le foncier bâti restera à 26 %.

Il permet d'équilibrer les comptes.

A noter que la moyenne des communes de même nombre d'habitants (strate) en 2021 était de 39,10 %, la moyenne départementale 2022 est de 31,27 % et la moyenne nationale 2022 de 38,28 %. Celui du foncier non bâti reste à 29,76 %. La moyenne de la strate était en 2021 de 52,31 %, la moyenne départementale 2022 de 29,89 %, et la moyenne nationale 2022 de 50,44 %.

Et celui de la taxe d'habitation est maintenu à 15,12 %. La moyenne de la strate était en 2021 de 15,57 %, la moyenne départementale 2022 de 25,57 %, et la moyenne nationale 2022 de 22,98 %.

## LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT



A noter que :

- les **frais de personnel** représentent 19,59 % des charges totales soit une moyenne par habitant de 322,78 € (553 €/hab pour les communes de même importance en 2021),
- les **intérêts des emprunts** ne sont que de 2,08 % du total des dépenses,
- les **frais généraux** (y compris les frais de communication) ne représentent que 12,43 % des charges,
- les **autres charges de gestion courantes** sont égales à 2 990 592,52 € dont :
  - o 2 004 200,00 € pour les écoles et le restaurant scolaire,
  - o 296 000,00 € pour le CCAS,
  - o 491 000,00 € pour 52 associations,
  - o 155 292,52 € pour notre participation au service d'incendie et de secours,
  - o 44 100,00 € au syndicats intercommunaux (SILCEN, SIPPRISP et SICTIAM).
- le **virement pour les investissements** est de 5 019 406,28 € (4 614 000,00 € de virement et 405 406,28 € d'amortissements) soit 40,02 % des charges totales.

## INVESTISSEMENTS

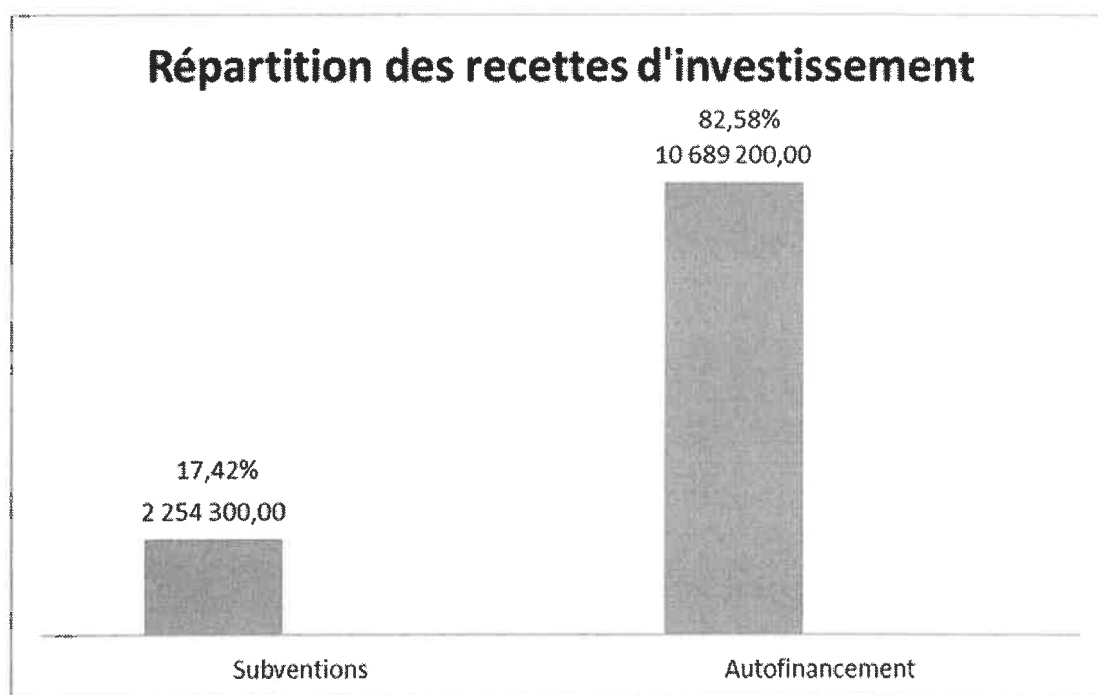
### LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Les produits d'investissements prévisionnels 2023 sont de **11 281 000,00 €** :

- subventions	2 254 300,00 €
- FCTVA	1 010 000,00 €
- taxe d'aménagement et TLE	131 000,00 €
- dépôts et cautionnement reçus	4 547,98 €
- cessions	713 100,00 €
- remboursement avances et acomptes	70 000,00 €
- excédent de fonctionnement capitalisé	2 078 645,74 €
- virements de la section de fonctionnement	5 019 406,28 €

A noter pour **les cessions** :

- maison village	120 000 €
- deux maisons La Vernéa	200 000 €
- maison Le Varet	100 000 €
- maison ZAE	80 000 €
- terrain La Vernéa	11 000 €
- terrain Sclos Cipières	20 000 €
- appartements 21 rue Saint Martin	100 000 €
- local Pilon	80 000 €
- véhicule	2 100 €



## LES CHARGES D'INVESTISSEMENT

Les charges d'investissements prévues pour 2023 sont égales aux produits :

- travaux	6 593 900,00 € (1)
- acquisitions	1 877 900,00 € (2)
- remboursement du capital des emprunts	1 005 142,61 €
- documents d'urbanisme	20 000,00 €
- versement avances et acomptes	70 000,00 €
- logiciels	1 000,00 €
- subventions transférées au résultat	6 148,70 €
- dépôts et cautionnements	1 856,31 €
- subventions pour broyeurs de végétaux	16 000,00 €
- subventions pour logements sociaux	300 000,00 €
- solde d'exécution 2022	1 389 052,38 €

A noter :

(1) Les **6 593 900,00 € de travaux** se répartissent de la façon suivante :

• Voirie et places	2 793 072,00 €
• Aménagement rue Scuderi	100 000,00 €
• Logements	470 600,00 €
• Ecoles	265 386,00 €
• Locaux artisanaux et commerciaux et funéraires	382 000,00 €
• Eglises et chapelles	457 661,00 €
• Cimetières	118 871,00 €
• Bâtiments communaux	836 420,00 €
• Eclairage public et électricité	207 920,00 €
• Installations sportives	186 470,00 €
• Aménagement de jardins	173 000,00 €
• Locaux commerciaux Anfosso	62 500,00 €
• Réseau communal fibre optique	50 000,00 €
• Panneaux photovoltaïques	415 000,00 €
• Toilettes automatiques village	55 000,00 €
• Poteaux incendie	20 000,00 €

(2) Les **acquisitions** d'un total de 1 877 900,00 € :

- les terrains pour 857 900 € : terrain école Fontanil à Sclos (450 000 €), avenue Charles-Alunni (17 900 €), à La Pignatière (100 000 €), à La Vernéa (190 000 €), à Sclos (60 000 €), 40 000 € de frais, et 10 000 € de frais pour les acquisitions d'immeubles
- du mobilier, matériel informatique et matériel divers pour les services pour 95 000 €,
- du mobilier, matériel informatique et matériel divers pour les écoles pour 77 000 €,
- des véhicules pour 40 000 €,
- l'acquisition des locaux médicaux pour 798 000,00 €.

## IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES  
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV

B10

## LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
- PARTS SOCIALES	CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR			9 300,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
08/12/2011 - CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS-PLACE OLLIVIER	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	468 385,41
08/12/2011 - CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS-PLACE OLLIVIER	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	166 419,31
08/12/2011 - CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS-PLACE OLLIVIER	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	80 497,91
08/12/2011 - CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS-PLACE OLLIVIER	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	24 743,83
20/09/2013 - LE SAVEL 2 - LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE	LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE		CAISSE DES DEPOTS	362 242,97
20/09/2013 - LE SAVEL 2 - LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE	LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE		CAISSE DES DEPOTS	135 803,36
01/01/2019 - 5 LOGEMENTS SOCIAUX A LA POINTE DE CONTES	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	666 376,50
23/07/2019 - MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE CONTES	EHPAD Au Savel		CAISSE DES DEPOTS	10 796 171,81
23/07/2019 - MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE CONTES	EHPAD Au Savel		CAISSE DES DEPOTS	2 157 426,31
01/10/2019 - 14 LOGEMENTS SOCIAUX LES JARDINS DE LA ROSEYRE	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	288 948,09
01/10/2019 - 14 LOGEMENTS SOCIAUX LES JARDINS DE LA ROSEYRE	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	213 957,99
01/10/2019 - 14 LOGEMENTS SOCIAUX LES JARDINS DE LA ROSEYRE	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	683 182,98
01/10/2019 - 14 LOGEMENTS SOCIAUX LES JARDINS DE LA ROSEYRE	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	57 354,68
01/10/2019 - 12 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE MARCEL CELESCHI	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	240 925,18
01/10/2019 - 12 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE MARCEL CELESCHI	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	181 620,15
01/10/2019 - 12 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE MARCEL CELESCHI	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	460 626,57
01/10/2019 - 12 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE MARCEL CELESCHI	HABITAT 06		CAISSE DES DEPOTS	29 643,02
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit fixant au compte de résultat de l'organisme</b>				
- SUBVENTION	SERVICE SOCIAL DES EMPLOYES		ASSOCIATION	10 000,00
- SUBVENTION	AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT		ASSOCIATION	75 000,00
- SUBVENTION	POLYSONANCE		ASSOCIATION	150 000,00
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**IV**  
**B7.6**

**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)			TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I	Part fonctionnement II	
NEANT		NEANT					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		NEANT					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

## IV - ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 496 801,50	9 955 585,06											300 848,94	247 045,54
EHPAD Au Savel	2019	X Autres	MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE CONTES	CAISSE DES DEPOTS	6 250 000,00	6 112 696,60	38,75	T	V	1,531		V	4,040	A-1	EURO	226 054,66	157 747,00	
EHPAD Au Savel	2019	X Autres	MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE CONTES	CAISSE DES DEPOTS	1 300 500,00	1 281 256,53	38,75	T	V	0,274		V	3,600	A-1	EURO	41 944,20	33 064,68	
HABITAT 06	2011	C	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS-PLACE OLLIVIER	CAISSE DES DEPOTS	331 797,00	279 368,39	32,00	A	V	1,850		V	1,100	A-1	EURO	3 073,28	7 331,66	
HABITAT 06	2011	C	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS-PLACE OLLIVIER	CAISSE DES DEPOTS	96 112,00	84 865,77	42,00	A	V	1,850		V	1,100	A-1	EURO	933,52	1 600,57	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
HABITAT 06	2011	P	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS-PLACE OLLIVIER	CAISSE DES DEPOTS	196 593,00	80 497,91	32,00	A	V	1,050		V	0,300	A-1	EURO	241,50	2 400,51
HABITAT 06	2011	C	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS-PLACE OLLIVIER	CAISSE DES DEPOTS	28 784,00	24 743,83	42,00	A	V	1,050		V	0,300	A-1	EURO	74,23	553,89
HABITAT 06	2019	C	5 LOGEMENTS SOCIAUX A LA POINTE DE CONTES	CAISSE DES DEPOTS	400 000,00	376 472,95	37,00	A	V	1,350		V	1,100	A-1	EURO	4 141,20	8 299,51
HABITAT 06	2019	C	14 LOGEMENTS SOCIAUX LES JARDINS DE LA ROSEYRE	CAISSE DES DEPOTS	195 850,00	182 175,36	37,00	A	V	0,550		V	0,800	A-1	EURO	1 457,41	4 250,38
HABITAT 06	2019	C	14 LOGEMENTS SOCIAUX LES JARDINS DE LA ROSEYRE	CAISSE DES DEPOTS	109 500,00	104 585,45	47,00	A	V	1,350		V	1,600	A-1	EURO	1 673,37	1 509,37
HABITAT 06	2019	C	14 LOGEMENTS SOCIAUX LES JARDINS DE LA ROSEYRE	CAISSE DES DEPOTS	407 350,00	382 990,83	37,00	A	V	1,350		V	1,600	A-1	EURO	6 127,86	7 667,97
HABITAT 06	2019	C	14 LOGEMENTS SOCIAUX LES JARDINS DE LA ROSEYRE	CAISSE DES DEPOTS	34 150,00	32 279,40	47,00	A	V	0,550		V	0,800	A-1	EURO	258,24	568,46
HABITAT 06	2019	C	12 LOGEMENTS MARCEL CELESCHI	CAISSE DES DEPOTS	163 300,00	151 898,07	37,00	A	V	0,550		V	0,800	A-1	EURO	1 215,18	3 543,98
HABITAT 06	2019	C	12 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE MARCEL CELESCHI	CAISSE DES DEPOTS	92 950,00	88 778,26	47,00	A	V	1,350		V	1,600	A-1	EURO	1 420,45	1 281,25
HABITAT 06	2019	C	12 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE MARCEL CELESCHI	CAISSE DES DEPOTS	274 650,00	258 226,17	37,00	A	V	1,350		V	1,600	A-1	EURO	4 131,62	5 170,02
HABITAT 06	2019	C	12 LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE MARCEL CELESCHI	CAISSE DES DEPOTS	17 650,00	16 683,21	47,00	A	V	0,550		V	0,800	A-1	EURO	133,47	293,80
LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE	2013	P	LE SAVEL 2 - LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE	CAISSE DES DEPOTS	440 128,00	362 242,97	32,00	A	V	1,850		V	1,600	A-1	EURO	5 795,89	9 266,00



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE	2013	C	LE SAVEL 2 - LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE	CAISSE DES DEPOTS	157 487,50	135 803,36	42,00	A	V	1,850		V		1,600	A-1	EURO	2 172,86	2 494,69
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>10 496 801,50</b>	<b>9 955 585,06</b>											<b>300 848,94</b>	<b>247 045,54</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).